

# Une mutuelle communale, pour tous les Mentonnais

Le projet, porté par la Ville et l'association Mut'Com, vise à permettre aux Mentonnais d'adhérer à une complémentaire santé à des conditions avantageuses.

C'est un geste social et citoyen de la part de la commune », s'est félicité le maire Jean-Claude Guibal à l'occasion du lancement de la mutuelle communale, ce mardi à Menton. Ce projet, auquel s'associe aussi le CCAS, est mis en place par l'association d'adhérents Mut'Com, pionnière dans le domaine, qui rassemble environ 25 000 adhérents et est déployée dans près de 180 communes en France. La ville de Menton, quant à elle, est l'une des seules à ce jour à proposer un tel dispositif dans le département. Le but : permettre aux résidents de la commune d'adhérer à une complémentaire santé à des conditions avantageuses.

## La résidence, seule condition

Ouverte à tous, quels que soient les revenus, la situation familiale ou profession-

nelle ou encore l'âge, l'adhésion à cette mutuelle « solidaire » s'effectue aussi sans questionnaire de santé et sans délai de carence. Plus encore, l'association Mut'Com propose un remboursement annuel à hauteur de quarante euros pour toute adhésion à une licence sportive ou à une association culturelle. Un moyen de « lutter contre la précarité physique et sociale, et contre l'isolement », défend Raphaël Huré, responsable du secteur Sud-Est de Mut'Com.

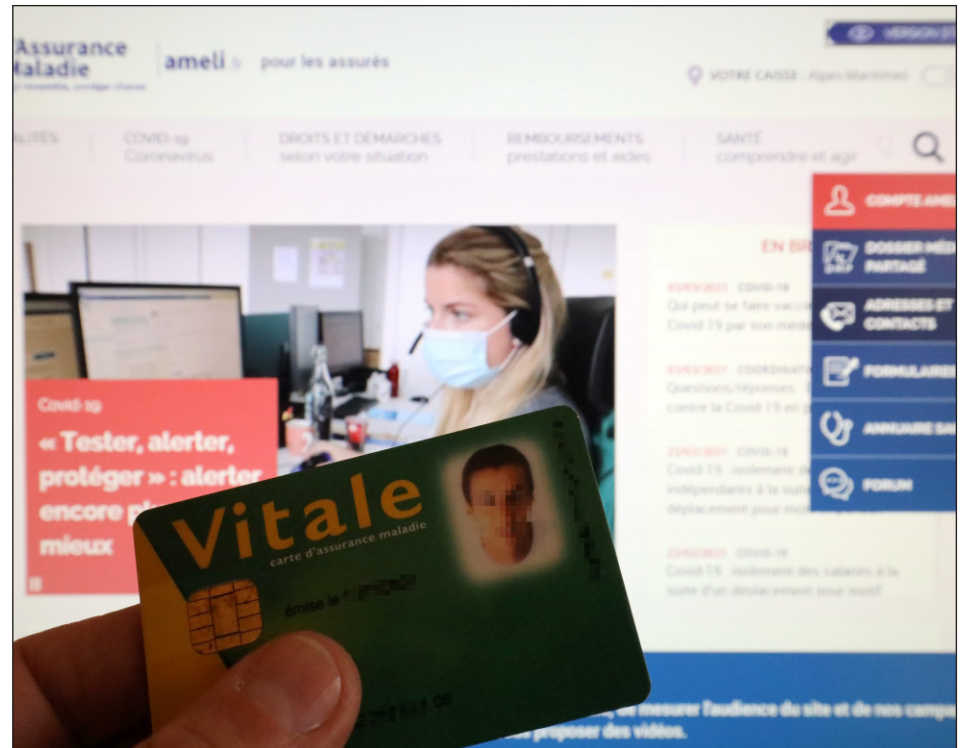
## Des profils types

Dans les faits, c'est surtout aux retraités, demandeurs d'emploi, étudiants ou travailleurs non salariés (commerçants, artisans, professions libérales...) que s'adresse la mutuelle communale. Les agents publics peuvent également y adhérer. Les salariés en entreprise, eux, bénéficient obli-

gatoirement d'une complémentaire santé fournie par leur entreprise et sont, de fait, exclus du dispositif. « C'est un geste social à l'égard des populations qui n'ont pas de complémentaire santé et sont souvent les plus fragiles », a tenu à souligner Jean-Claude Guibal, faisant part à plusieurs reprises de son envie d'étendre le dispositif à l'ensemble de la CARF. « Il serait judicieux, notamment dans le contexte de la tempête Alex, d'étendre ce geste à d'autres communes », a suggéré le maire. Annoncé sur les réseaux sociaux depuis quelques jours, à Menton, le projet semble susciter un fort intérêt. Une soixantaine d'appels a déjà été passée et une dizaine de rendez-vous ont été pris à la permanence qui ouvrira jeudi matin, selon les représentants de Mut'Com. « Principalement des retraités, illustrent-ils. On a aussi eu des mères au foyer au téléphone. »

## 2 000 Mentonnais sans mutuelle

Pour Patricia Martelli, adjointe déléguée aux affaires sociales et au CCAS, le lancement de cette mutuelle communale s'inscrit dans une certaine logique. « En cette période de crise sanitaire, encore plus, on s'est aperçu que les besoins et les demandes d'aide des Mentonnais ont augmenté, souli-



La mutuelle communale sera accessible à tous les Mentonnais.

(Photo J.-F.O.)

gne la médecin. La première économie que les gens font, c'est au niveau de la mutuelle. En France, près de quatre millions de personnes n'ont pas de complémentaire santé. À Menton, si on extrapole, on aurait deux mille personnes sans mutuelle. Les conséquences sont évidentes, je suis bien placée pour les voir, les gens hésitent à se faire soigner. C'est normal que le CCAS soit un pont entre les Mentonnais et la mutuelle communale. » De son côté, Mut'Com a affirmé vouloir

être un « complément » du CCAS.

## Aucun poids financier pour la Ville

Un complément qui ne coûtera rien à la municipalité puisque, contrairement à ce que son nom laisse penser, une mutuelle communale n'est pas prise en charge par la Ville. La mairie agit simplement comme un relais d'information. C'est l'association Mut'Com qui sera chargée de négocier les contrats avec différentes mutuelles.

« Au niveau du droit, il faut aussi un assureur professionnel, précise Raphaël Huré. Ce n'est pas à une municipalité ou à une association de distribuer des contrats. » Dans chaque commune, l'association doit ainsi faire appel à un assureur professionnel local, chargé de les représenter en permanence sur le territoire auprès des administrés et autorisé à distribuer des contrats. À Menton, c'est l'assureur MMA qui endossera ce rôle.

MARGAUX BOSCAGLI



Le maire et Raphaël Huré, représentant Sud-Est de Mut'Com, ont signé la convention.

(Photo M.B.)

## Interview express

Raphaël Huré, responsable du secteur Sud-Est de Mut'Com

## « Ce n'est pas parce que c'est moins cher que c'est une mutuelle au rabais »

### Pouvez-vous nous présenter Mut'Com et son rôle ?

Nous sommes une association d'adhérents avec un fonds de solidarité, créée en 2014. Nous passons donc par un assureur mais nous restons indépendants. Notre rôle est de négocier des contrats pour nos adhérents.

### Comment fonctionne la mutuelle communale ?

Elle fonctionne comme une mutuelle classique, avec une carte de tiers payant pour éviter d'avancer les frais. La différence, c'est qu'on négocie les choses. Mais ce n'est pas parce que c'est moins cher que c'est une

mutuelle au rabais ! On essaie de correspondre à des contrats milieux de gamme d'autres mutuelles et on y arrive. Puis on ajoute des choses en plus, comme le remboursement pour les licences sportives. Dans le contexte de la crise sanitaire, on essaie aussi de proposer un panier de plus en plus important à nos adhérents avec, par exemple, des consultations en visioconférence.

### Quels types de contrats proposez-vous justement ?

On propose cinq formules de garanties. Certaines plus haut de gamme, développées

en raison d'une demande, se rapprochent des prix classiques de mutuelles. Autrement, nos tarifs permettent une économie pouvant aller jusqu'à 30 % en moyenne, en fonction de l'âge de l'assuré. Nous avons notamment un contrat standard, choisi par 80 % des adhérents, qui comprend tout : chambre particulière en hospitalisation, ostéopathie, automédication...

### Comment faites-vous « aussi bien que la concurrence » tout en étant moins cher ?

C'est l'union qui fait la force. Plus on est nombreux, plus on a de poids pour négocier des contrats pour les adhérents.



(Photo M.B.)

## Pratique

La mutuelle communale est joignable par téléphone au 07.49.60.24.22 ou par email : jsimonnet@lamutuellecommunale.com

Permanences ouvertes le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

La mutuelle communale - Chez SARL GALA Les terrasses du Careï 20, route de Sospel - 06500 Menton